

Source des données : Région Nouvelle-Aquitaine, Météo France
 Traitement : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Situation des nappes d'eau souterraines en Poitou-Charentes, au 31 mars 2021

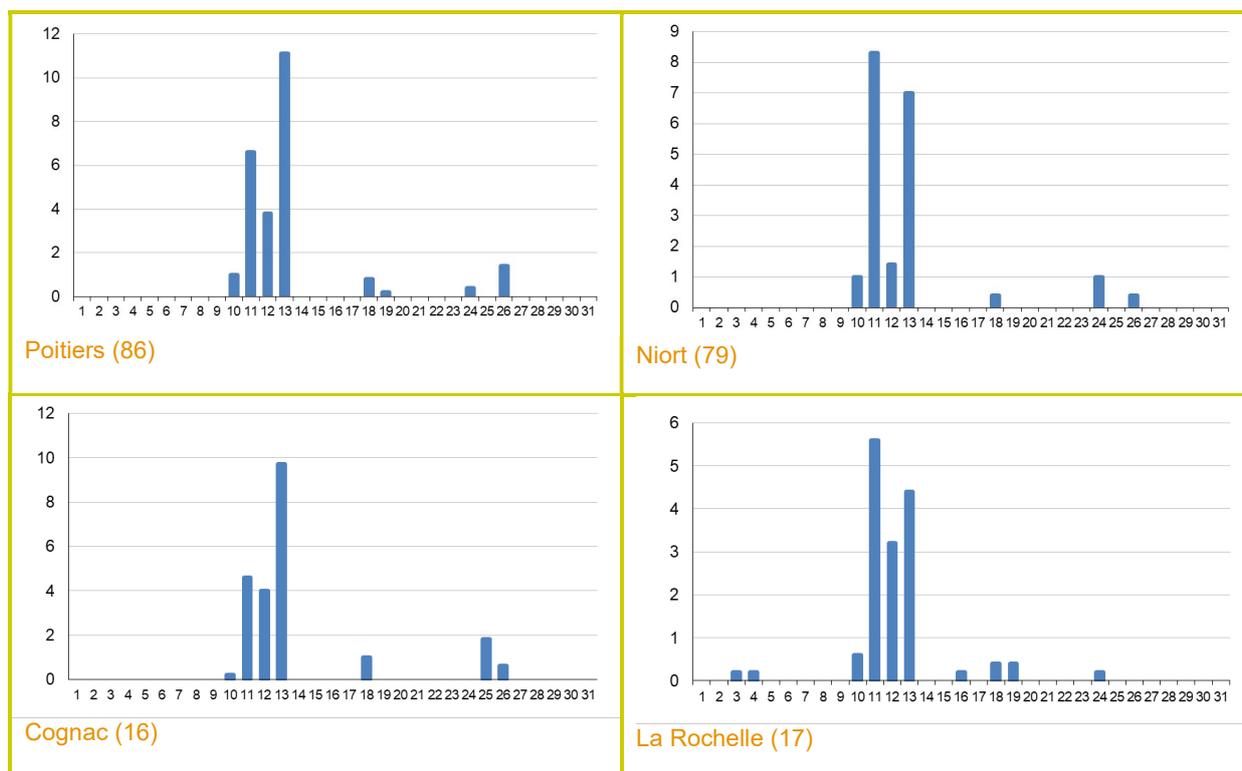
Suivi des précipitations (Source : Météo France)

► Précipitations

La pluviométrie du mois de mars 2021 a été **déficitaire** dans tous les départements de Poitou-Charentes.

En effet, les cumuls pluviométriques du mois de mars 2021 sont **inférieurs** aux moyennes mensuelles interannuelles de -47% à la station de Poitiers, de -69% à la station de Niort, de -62% à celle de Cognac, et de -71% à celle de La Rochelle.

 MÉTÉO FRANCE Toujours un temps d'avance	Cumul des précipitations du 1 ^{er} au 31 mars 2021	Moyenne mensuelle de mars sur la période 1981-2010
Poitiers-Biard	25.3 mm	47.4 mm
Niort	19.5 mm	63.8 mm
Cognac	21.9 mm	57.7 mm
La Rochelle	15.4 mm	52.6 mm



► Prévisions

Au 02 avril 2021, Météo France prévoit un temps plutôt ensoleillé sur le Poitou-Charentes pour les jours à venir.

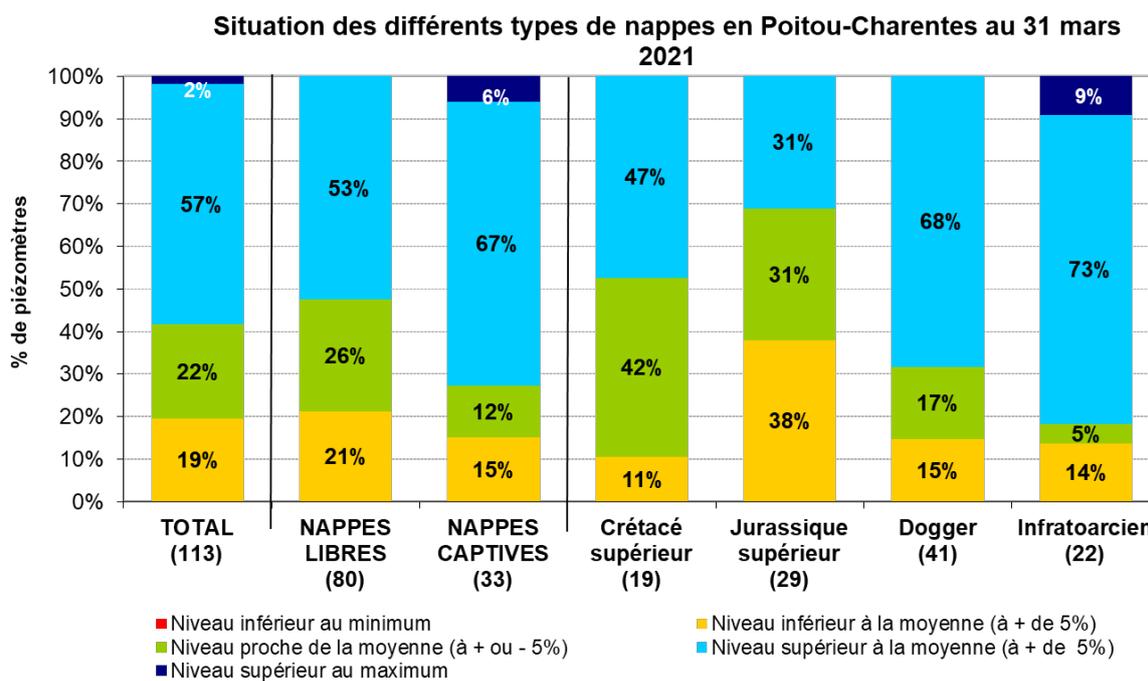
Suivi des eaux souterraines

► Par type de nappes

La recharge automnale/hivernale 2019/2020 des nappes d'eaux souterraines est plutôt satisfaisante en lien avec des précipitations majoritairement supérieures aux normales sur le Poitou-Charentes. Ainsi on observe à partir de fin novembre, des niveaux situés en grande majorité au-dessus de la moyenne. Cette situation perdure en décembre et janvier. En février, on observe une baisse des niveaux, qui remontent ensuite en mars. En avril, on constate une nouvelle baisse, suivie d'une remontée des niveaux en mai, puis une baisse en juin, qui s'intensifie en juillet, août, et septembre. C'est en octobre que l'on observe une remontée de la plupart des niveaux, consécutivement aux pluies enregistrées pendant cette période. Le mois de novembre plutôt sec, a été suivi des mois de décembre, janvier et février pluvieux. Par contre, le mois de mars a été de nouveau sec.

Au **31 mars 2021**, la situation s'est dégradée par rapport à **février**, avec **22 piézomètres qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle¹**, soit **19%** du parc tous types de nappes confondus (4% fin février). **81%** des piézomètres indiquent des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (96% fin février).

- **pour les nappes libres : 79% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne** de plus de 5% (**99%** fin février), dont 26% proche de la moyenne ; **17 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (21%)**.
- **pour les nappes captives, 85% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne** de plus de 5% (**90%** fin février), dont 12% proche de la moyenne ; **5 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (15%)**.

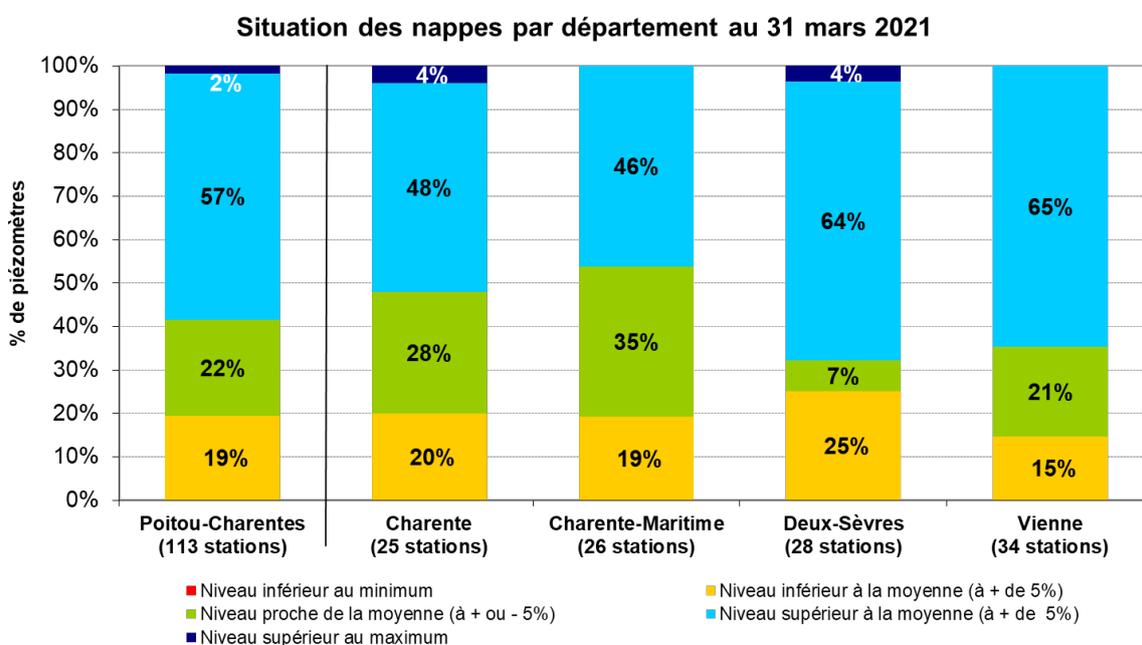


¹ Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures propre à chaque piézomètre, fonction de l'année de sa mise en service, le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation. Cette moyenne est, par conséquent, influencée par les prélèvements.

► Par département

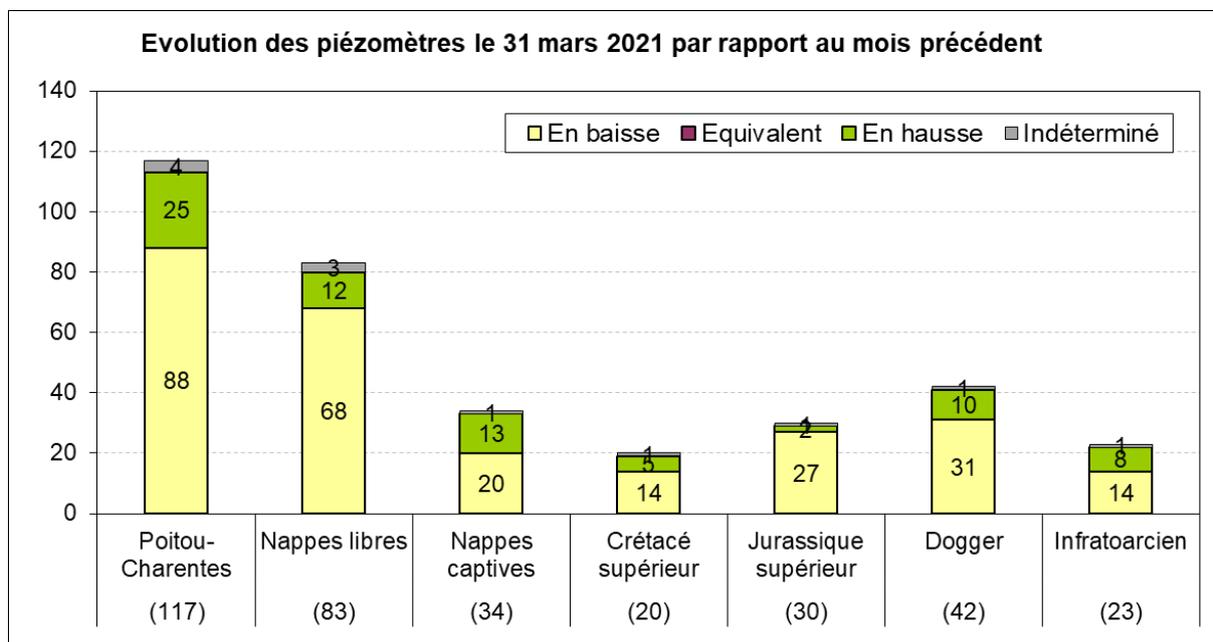
La situation des nappes par département se présente ainsi :

- en **Charente**, la situation **s'est dégradée** fin mars par rapport à fin février, avec **80%** de piézomètres **proches ou supérieurs à la moyenne** (100% ≥ moyenne, fin février) ; 5 piézomètres sont inférieurs à la moyenne fin mars (aucun fin février).
- en **Charente-Maritime** la situation observée fin mars **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin février: en effet, **81% des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne** (96% fin février). **5 piézomètres sont en dessous de la moyenne (19%)**.
- en **Deux-Sèvres**, la situation fin février **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin février: **75%** des piézomètres sont **proches à supérieurs à la moyenne** (96% ≥ moyenne fin février) ; **7 piézomètres sont en dessous de la moyenne**.
- en **Vienne**, la situation **s'est dégradée** fin mars par rapport à fin février, puisque **85%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 94% fin février ; 5 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (15%).



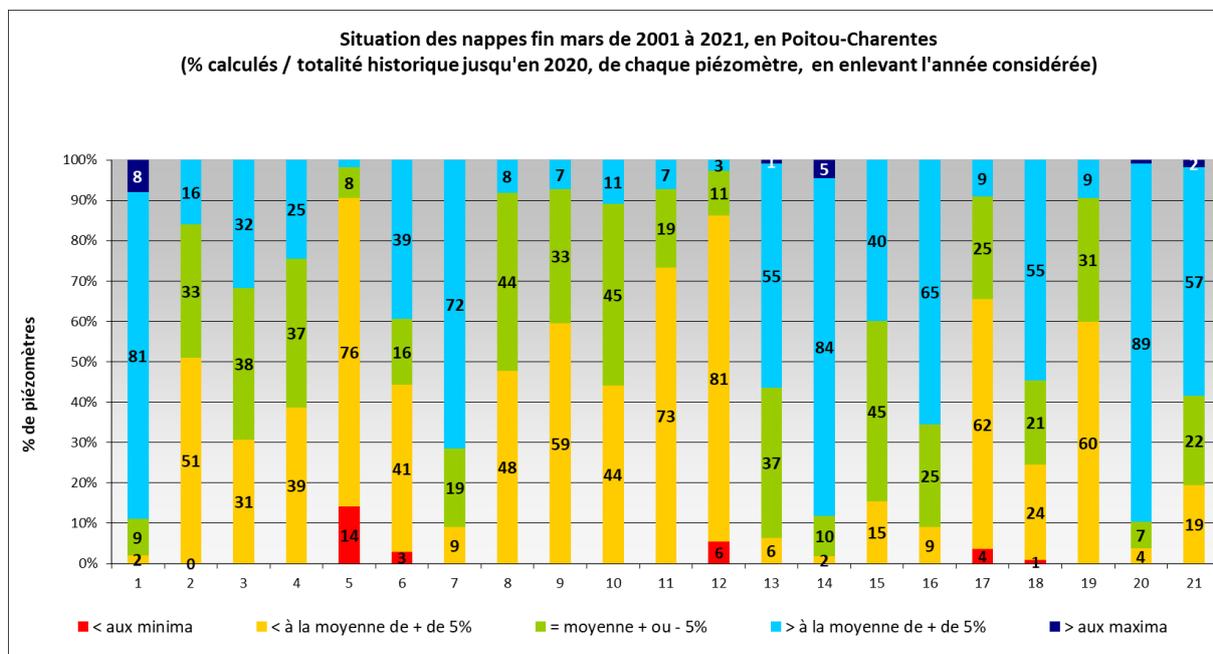
► **Evolution des piézomètres par rapport au mois précédent**

Fin mars, **88 piézomètres** présentent **une baisse** par rapport au mois précédent, et **25** indiquent **une hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 2 en baisse et 106 en hausse, fin février 2021 par rapport à fin janvier).



► **Comparaison par rapport aux années antérieures**

Au 31 mars, on observe sur le graphique suivant que la **situation de 2021**, se situe au **8^{ème} rang des situations les plus favorables** de ces vingt et une dernières années.



► Carte de synthèse



Etat des aquifères au 31 mars 2021

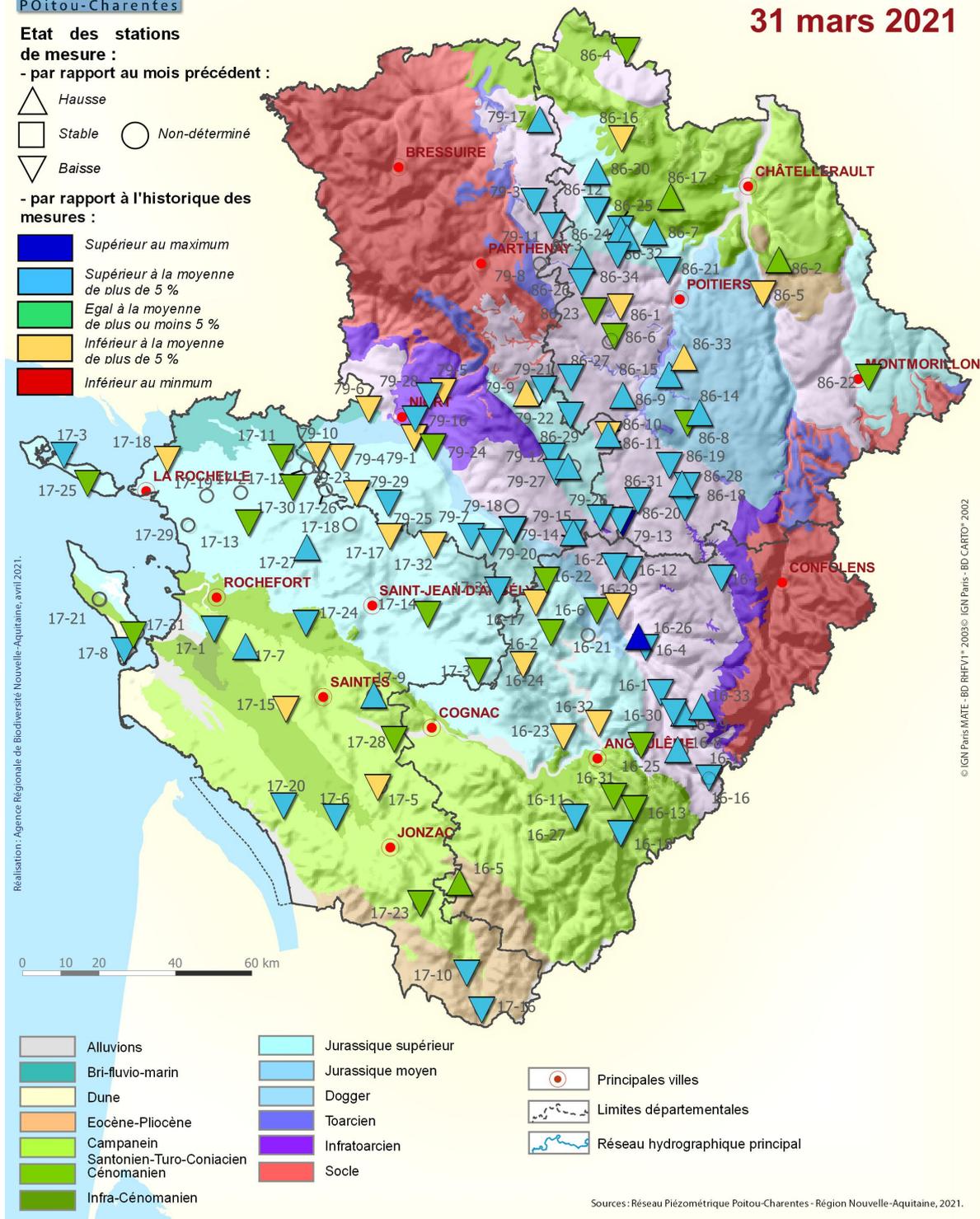
Etat des stations de mesure :

- par rapport au mois précédent :

- △ Hausse
- Stable ○ Non-déterminé
- ▽ Baisse

- par rapport à l'historique des mesures :

- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum



Carte de synthèse de l'état des aquifères au 31 mars 2021

La maîtrise d'ouvrage du réseau piézométrique est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine
 Le réseau est cofinancé par l'Union européenne les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, et l'Agence Française pour la Biodiversité.

L'Europe s'engage en Poitou-Charentes avec le Fonds européen de développement régional.

